

tous payés le même prix pour l'exercice, soit 50 cts. par jour. Le bill de 1862 fut perdu parcequ'on le disait trop dispendieux, trop général, et pourtant, lorsque l'Hon. membre pour Cornwall présenta un bill de milice, il commença par demander une allocation de \$250,000 pour l'organisation des volontaires ;— or le montant était le plus considérable de tous ceux qu'on avait demandés jusqu'alors. L'année suivante, l'Hon. membre pour Cornwall présenta une mesure recommandant une organisation encore plus vaste et, par suite, une dépense plus considérable. Depuis cette époque, des dépenses beaucoup plus considérables ont été nécessaires, d'abord pour empêcher le renouvellement de tentatives dans le genre de celle de St. Alban, secondement pour arrêter l'invasion Fénienne. Mais je crois, que personne, dans le pays, n'a blâmé les dépenses.

La tentative des Fénieniens nous a donné, sur la question de défense, des idées que nous n'avions pas lorsque le bill de 1862 fut rejeté. Je dois ici rendre justice, et je m'acquitte de ce devoir avec le plus grand plaisir,—je dois rendre justice à un officier de milice nommé par l'Hon. Membre, je veux parler du lieutenant-colonel Powell. Les services signalés de cet officier m'ont convaincu qu'on ne pouvait faire un meilleur choix pour le poste de député-adjutant-général de milice.

J'espère que le Gouvernement Impérial sera satisfait du nombre d'hommes que ce bill oblige à l'exercice en vue du service actif. Et ce n'est pas une force peu considérable que 700,000 hommes de milice ! Alors que les quatre millions de blancs qui habitent le Sud de l'Amérique étaient dans la plus grande détresse, ils ont pu fournir 400,000 soldats pour défendre leurs pays durant quatre ans contre les envahissements de la population du Nord qui compte 24 millions, et a mis en campagne, durant la guerre, l'effectif énorme de 2,600,000 hommes. Si le malheur voulait que nous eussions un jour à combattre une invasion Américaine, nous serions dans une position beaucoup plus avantageuse que les Sudistes avec nos 700,000 hommes prêts à prendre les armes, sans compter les secours de l'Angleterre et l'Océan ouvert à notre flotte. (Très-bien !)

D'après le bill actuel, le nombre des exemptions est très-limité. Les juges et le clergé,—avec une ou deux autres catégories de citoyens,—sont seuls exempts de porter les armes. Quant aux Quakers, ils seront toujours exempts de prendre les armes.

On me demandera, peut-être, pourquoi j'ai pris la direction du département de la milice ?—Je répondrai que j'ai toujours aimé à affronter les difficultés et que le département de la milice en offre de nombreuses. J'aime la diversité et j'ai toujours